

INFORMATION

**Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société**

**LA PRESENTE NOTIFICATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST ETABLIE
SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

**NOM /FONCTION DE LA PERSONNE EXERCANT DES RESPONSABILITES DIRIGEANTES OU DE LA
PERSONNE ETROITEMENT LIEE :**

SOCIETE PAUL RICARD SA, Administrateur

NOTIFICATION INITIALE / MODIFICATION:

Notification initiale

COORDONNEES DE L'EMETTEUR

NOM : PERNOD RICARD
LEI : 52990097YFPX9J0H5D87

DETAIL DE LA TRANSACTION

DATE DE LA TRANSACTION : 14 décembre 2018
LIEU DE LA TRANSACTION : Hors plateforme de négociation
NATURE DE LA TRANSACTION : Contrat à terme sur actions
DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT FINANCIER : Action

INFORMATION DETAILLEE PAR OPERATION

PRIX UNITAIRE : 0.0000 Euro
VOLUME : 0.0000

INFORMATIONS AGREGÉES

PRIX : 0.0000 Euro
VOLUME : 0.0000

TRANSACTION LIEE A L'EXERCICE DE PROGRAMMES D'OPTIONS SUR ACTIONS : NON

DATE DE RECEPTION DE LA NOTIFICATION : 19 décembre 2018

COMMENTAIRES :

L'opération consiste en un contrat à terme sur actions Pernod Ricard, conclu entre la Société Paul Ricard et un prestataire de services d'investissement, aux termes duquel la Société Paul Ricard pourrait acquérir, auprès dudit prestataire, des actions Pernod Ricard en fonction des conditions de marché, pour un montant maximum de 200 millions d'euros. Le nombre de titres concernés et le prix unitaire desdits titres sera déterminé au terme d'une période fixée dans ledit contrat.

"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes physiques concernées peuvent exercer leur droit d'accès aux données, et le cas échéant, les faire rectifier en s'adressant à la Direction des Emetteurs à l'AMF."